

Vous souhaitez ou venez d'embaucher
une personne autiste ?

Voici votre aide-mémoire !



Quels sont les avantages pour vous, employeur, d'embaucher des personnes autistes ?

De façon générale, les personnes autistes sont reconnues pour être fiables, ponctuelles et assidues. Bien qu'elles soient chacune différentes, elles ont souvent de grandes forces notamment pour la logique, la mémoire des faits, le souci du détail et le respect des règles.

Les mythes et la réalité

Les personnes autistes ont une déficience intellectuelle.

- ▶ Moins de 30 % des personnes autistes ont une déficience intellectuelle associée et plusieurs sont très scolarisées.

Elles ne peuvent faire que du travail routinier.

- ▶ Elles préfèrent connaître l'ordre des tâches à l'avance et plusieurs aiment le travail varié.

Elles n'ont pas d'aptitude en service à la clientèle.

- ▶ C'est une question de tempérament, certaines personnes sont d'excellentes vendeuses.

Elles ne peuvent occuper un emploi stressant.

- ▶ Aucun type d'emploi n'est inaccessible aux personnes autistes. Elles choisissent un métier qui répond à leurs attentes et à leurs compétences.

Qu'est-ce que l'autisme ?

L'autisme, aussi appelé le trouble du spectre de l'autisme (TSA), fait partie des troubles neurodéveloppementaux. Il se caractérise par des difficultés importantes dans deux domaines, soit la communication et les interactions sociales et les comportements, activités et intérêts restreints ou répétitifs. Il faut bien noter que l'autisme n'est pas une maladie : on n'en guérit pas. Et les manifestations autistiques (mouvement des bras, balancement, etc.) ne sont pas des caprices mais des moyens pour la personne autiste de s'autoréguler. Il faut respecter ces comportements qui lui sont nécessaires.

Quelques trucs pratiques pour mettre à profit les compétences d'une personne autiste en milieu de travail

- ▶ Établir un horaire détaillé avec des consignes claires sur les tâches à effectuer.
- ▶ Désigner une personne ressource à qui l'employé ou l'employée pourra se référer.
- ▶ Être précis, clair et concis dans vos demandes.
- ▶ Vérifier la compréhension des consignes et des attentes auprès de la personne.
- ▶ Favoriser une saine ambiance de travail, en sensibilisant les autres employés sur les particularités liées à l'autisme.

Qui peut vous aider ?

- ▶ Emploi Québec : emploi.quebec.net
- ▶ Le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées : roseph.ca

Pour plus d'information sur le trouble du spectre de l'autisme : autisme.qc.ca